Métropole du Grand Nancy : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 262 233 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, Métropole du Grand Nancy affichait un encours de dette de 814,1 M€, soit 3 105 € par habitant, une épargne brute égale à 23,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 8,3 ans.

Dette par habitant
3 105 €
814,1 M€ au total

Capacité de désendettement
8,3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
23,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 249 € / hab.
327,5 M€ au total

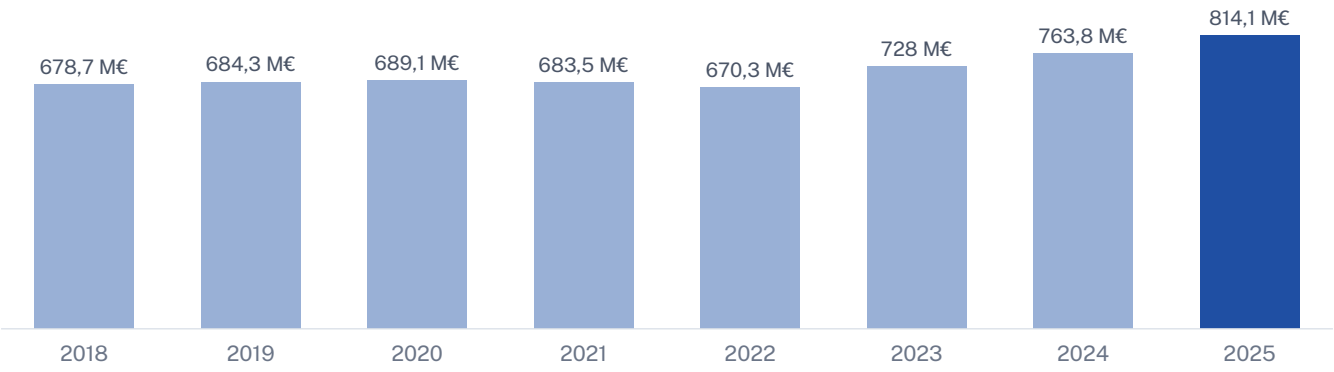
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 249 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	26,6 %	332 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	23,1 %	376 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	3 105 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	536 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	101 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 678,7 M€ en 2018 à 814,1 M€ en 2025 (+20 %). Valeur la plus basse : 670,3 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	678,7 M€	24,9 %	8,1 ans	81,4 M€
2019	684,3 M€	25,6 %	7,4 ans	102,7 M€
2020	689,1 M€	25,3 %	7,9 ans	79,6 M€
2021	683,5 M€	26,8 %	7,1 ans	106,7 M€
2022	670,3 M€	23,3 %	7,7 ans	107,2 M€
2023	728 M€	24,7 %	7,1 ans	147,2 M€
2024	763,8 M€	24,3 %	7,6 ans	142,7 M€
2025	814,1 M€	23,1 %	8,3 ans	140,6 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Métropole du Grand Nancy
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	4,2 M€ pour 19 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	4,5 M€ pour 14 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Construction de la maison de l'innovation technopolitaine	671 410 €
2025	DSIL	Creation d'un pole de l'economie circulaire (acteurs de l'ess)	500 000 €
2024	DSIL	Installation de bornes de charges de vehicules electriques de transport public	469 688 €
2024	DSIL	Refection de la passerelle du bois des fourasses a laxou	165 200 €
2024	DSIL	Refection des toitures du complexe sportif de tomblaine	130 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.